

Section Haute-Sorne

Conseil Général du 2 octobre 2023

Motion n° 36

Rédigée par Christine Choffat

MOTION : DES ARMOIRIES POUR NOTRE COMMUNE

Voilà plus de 10 ans que la fusion de nos anciennes communes a fondé la nouvelle commune de Haute-Sorne, une entité administrative et politique des plus importantes du Canton du Jura.

Bien qu'un logo de bon goût et porteur de sens ait été créé, notre commune ne dispose pas d'armoiries officielles comme en avaient les anciennes communes, des armoiries parlantes au sens héraldique.

Au nom du Groupe PCSI, je demande donc au Conseil communal de créer des armoiries pour Haute-Sorne, comme l'ont fait les communes fusionnées de Basse-Allaine et de Clos du Doubs, par exemples.

Un choix peut être opéré par un concours proposé à la population ou, plus simplement aux classes de notre école secondaire, ce qui impliquerait la jeunesse dans le projet.

Pour définir les règles dans lesquelles s'inscrivent les armoiries, l'Office cantonal de la Culture à Porrentruy, saurait nous informer puisqu'il a contribué à la publication récente de l'Armorial du Jura.

D'avance, je remercie le Conseil communal de l'accueil bienveillant qu'il fera à notre requête.

Pour le Groupe PCSI :

Christine Choffat

